

Compte-rendu du Conseil Municipal du 03/09/2020

Présents : BRETIN Anthony, CHAUVIN Eric, GENET Juliette, GIRARD Georges-François, MANZONI Jean-Michel, MARANO Marie-Christine, MICHAUD Luc, MILLET Damien, TRESY Philippe, VALLET Patricia.

Excusé : MOUREZ Thierry, donne pouvoir à VALLET Patricia.

Secrétaire de séance : CHAUVIN Eric.

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

1 - Renouvellement de panneaux de signalétique

La Direction Départementale des Territoires signale que certains panneaux fléchant des directions ne sont plus très lisibles, et que ceux des entrées et sorties du village ne correspondent plus aux normes en vigueur.

Des habitations nouvellement implantées ne disposent pas encore de plaque portant leur numéro de rue.

Et l'association "La Lavinoise" demande que soient posés des panneaux indiquant la direction "Chapelle".

Tous ces besoins sont regroupés pour faire une demande de devis global, dossier suivi par Philippe Trésy.

2 - Finalisation nouveau bâtiment Mairie

Le nouvel appartement communal, créé par le déménagement de l'accueil et du secrétariat en rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, est déjà loué et occupé. Le calcul d'amortissement aboutit à un loyer de 365 € par mois, accompagné d'une provision sur charges (eau et gaz) d'environ 85 €.

La vente du lot n°5 du lotissement "La Combe", dernière parcelle restant à liquider, procure des rentrées financières qui permettent de procéder à l'achat de nouveau mobilier pour la salle communale. La société Brunner, spécialiste de l'équipement de locaux de collectivités, a présenté courant juillet une gamme de tables et chaises qui correspondent aux divers besoins (repas, réunions,...), ainsi qu'une suggestion de composition (3 tables 6 places, 6 tables 4 places, une quarantaine de chaises) permettant une grande versatilité. Sa proposition commerciale d'un montant de 13.000 €, comprenant une remise de 32 % pour l'achat groupé, est acceptée à l'unanimité des 11 votants (10 présents + 1 pouvoir).

Un premier devis pour l'équipement de l'office de la salle communale (cuisinière-four, lave-vaisselle, réfrigérateur) est parvenu en mairie. D'autres fournisseurs vont également être sollicités.

Le mardi premier septembre ont été levées les dernières réserves relatives à l'achèvement des travaux, en présence de l'architecte et des entreprises concernées.

Le cabinet d'architecture Georges Ladoy fera parvenir prochainement le récapitulatif financier précis et complet de l'opération immobilière. Ce document permettra le versement du solde des subventions obtenues par le projet. Lequel solde, une fois effectivement encaissé permettra de mettre fin au prêt "in fine" consenti par les banques. Il apparaît d'ores et déjà, selon le tableau de suivi des dépenses tenu au niveau communal, que l'enveloppe budgétaire est globalement respectée malgré les imprévus suscités par l'effondrement du mur séparatif d'avec le Vieux Château.

Initialement envisagée courant septembre, la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment est repoussée sine die, en attente de l'évolution de la situation liée à la crise Covid 19.

3 - Délibération remboursement achat de boîtes aux lettres

Quatre boîtes aux lettres ont été achetées par M. le Maire pour répondre au nouvel agencement des locaux (1 pour chacun des maintenant deux locataires, 1 pour la Mairie, 1 pour les associations), et par opportunité de leur disponibilité et de leur tarif intéressant (+/- 30 € pièce, au lieu de 400 € environ pour un bloc collectif de 4). Pour procéder au remboursement du montant engagé, la commune doit valider l'opération comptable en émettant une délibération.

A l'unanimité des 11 votants (10 présents + 1 pouvoir), le Conseil Municipal autorise le remboursement de 119,60 € à M. Luc Michaud.

4 - Délibération nomination des délégués lavinois aux instances communautaires

Par délibération à l'unanimité des 11 votants (10 + 1 pouvoir), le Conseil Municipal désigne les délégués de la commune aux différentes commissions intercommunales selon le tableau ci-dessous :

- CLECT (clé de répartition financière entre les communes) : Damien Millet,
- Affaires financières, mutualisation des moyens, et relations avec les communes : Damien Millet,
- Développement économique et numérique du territoire : Marie-Christine Marano,
- Accueil et développement touristique : Jean-Michel Manzoni,
- Aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques : Thierry Mourez,
- Environnement, mobilité, et transition énergétique : Eric Chauvin,
- Voirie, bâtiments et équipements communautaires : Philippe Trésy,
- Enfance, jeunesse : Patricia Vallet.

Les commissions "Animation culturelle et services à la personne" et "Animations associatives et sportives" restent non pourvues en délégué lavinois.

5 - Délibération budgétaire

Le comptable public demande que l'opération de démolition de l'appentis qui était présent sur le terrain récemment acquis face à la nouvelle entrée de la mairie, réalisée par l'entreprise de maçonnerie chargée des travaux "nouvelle mairie", soit intégrée à un nouvel article du plan comptable communal. La création de l'article 678 au chapitre 67, ainsi que le mouvement de 1.800 € pour le règlement de la facture de l'entreprise, doivent être décidés par délibération. Laquelle est donc émise à l'unanimité des 11 votants (10 + 1 pouvoir).

6 - Questions diverses

VILLAGE - VIE LOCALE

La Lavinoise, informe des modifications intervenues dans la composition de son Conseil d'Administration lors de sa récente Assemblée Générale le 3 juillet dernier : Président, Jean-Claude Mouglin Secrétaire, Jean-Pierre Colas Trésorier, Jacques Rousselot-Emart.

Cartes Jeunes, les cartes de l'année scolaire 2020-21 sont arrivées en Mairie, elles sont à retirer lors de la permanence du samedi 5 septembre qui y sera plus spécialement dédiée.

STRUCTURES EXTERIEURES

Eclairage public, le remplacement du lampadaire en haut de la rue de la Mairie par un plus récent, et déplacé à l'angle du bâtiment, interviendra prochainement. Il faut néanmoins compter un délai d'approvisionnement de 4 à 5 semaines.

Syndicats des Eaux, les modifications des équipes municipales lors des élections du printemps dernier s'accompagnent aussi de modifications dans la composition des instances intercommunales. Le SIE L'Heute La Roche, qui dessert Rosnay, n'a pas encore élu son président (M. Dominique Chalumeau se porte candidat), et le SIE de la Haute seille est présidé par M. Luc Michaud.

Antenne téléphonie mobile, le dossier des caractéristiques techniques fourni par l'opérateur est consultable en Mairie. L'opérateur poursuit les démarches inhérentes à la future implantation (demandes d'autorisations, permis de construire, etc...)

Voirie ComCom, initialement non prévus cette année, des travaux financés par la ComCom Bresse Haute Seille sur des voiries d'intérêt intercommunal du territoire lavinois doivent finalement permettre la réfection totale de la montée des Champs Tabourot à Rosnay, et la rénovation partielle de certains secteurs de la route de Rosnay, victimes de cisaillement et d'une certaine dégradation.

Déchetterie SICTOM, information est portée en Mairie qu'une section est spécifiquement dédiée aux professionnels. Susceptibles de déposer plus de déchets, éventuellement d'une composition plus délicate à traiter, ils devront s'acquitter d'une cotisation annuelle de 25 € et d'un coût au tonnage apporté.

MAIRIE

Projet d'urbanisation Nord village, la carte communale autorise l'urbanisation du secteur de la rue de la Sombarde, défini comme zone constructible. De probables futures modifications administratives risquent de compliquer la réalisation de telles opérations (mise en place de Plan Local d'Urbanisme). C'est pourquoi une réunion sur site avec M. Patrick Miche, l'un des responsables administratifs du SIDEC, est programmée vendredi 18 septembre prochain à 17 h pour envisager avec les propriétaires des parcelles concernées leurs possibilités et conditions de viabilisation.

Recensement, l'organisation des opérations qui doivent se dérouler en début d'année prochaine comprend une réunion d'information sur les évolutions du protocole de recensement depuis le dernier en date à Lavigny (2016), à laquelle participera Anthony Bretin, le référent communal, jeudi 17 septembre prochain. Il sera alors ensuite temps de lancer l'appel à candidature pour le rôle d'agent recenseur.

Sécurité incendie nouvelle Mairie, la société Beaune Protection Incendie, déjà en charge de l'entretien des différents extincteurs répartis sur le territoire communal, fait parvenir en mairie une proposition commerciale d'équipement du nouveau bâtiment en extincteurs et en signalisations conformes aux normes en vigueur. Proposition qui sera étudiée plus en détail pour en définir précisément la réalisation partielle ou globale.

Employé communal, Tim Chaillot, qui seconde Quentin Répécaud en temps partagé avec nos voisins de Pannessières, se voit proposer un emploi du même type à Champagnole, beaucoup plus proche de son domicile. Cet emploi débute une dizaine de jours avant la fin de son contrat lavinois, Tim sollicite donc une fin de contrat anticipée. Pleinement satisfait de son travail, et dans le but de faciliter sa progression professionnelle, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le libérer plus tôt de ses obligations lavinoises.

Maison d'Enfants, la direction remercie par courrier en mairie la commune de Lavigny et ses habitants pour le versement à son bénéfice du montant des colis des Aînés dont les bénéficiaires ont préféré faire don.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 01 octobre à 20 heures.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 21 h 45.

Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

Lavigny, le 08/09/2020

Le Maire, Luc MICHAUD.

